

ACTION DE FORMATION INTERREGIONALE N°2019-4

Statistiques appliquées à la recherche clinique

- PUBLIC CONCERNE** : Toute personne impliquée dans un projet de recherche (Investigateurs, personnel paramédical, ARC promoteur, personnel administratif..)
- ORGANISME** : **MEDIAXE FORMATION**
- DUREE DE LA FORMATION** : **1 jour**
- LIEU** : Etablissements de l'Inter région (selon le nombre d'inscrits Par établissement)
- NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 15 personnes maximum par groupe
- DATES** :
- : **Mardi 26 Février 2019 (CHU de Nancy)**
 - : **Mercredi 26 Juin 2019 (CHU de Dijon)**
 - : **Mercredi 04 Décembre 2019 (CHU de Reims)**

OBJECTIFS et/ou CONTENU

Objectifs:

- ↳ Comprendre et expliquer la méthodologie en bio statistiques
- ↳ Maîtriser les notions utilisées en statistiques (population d'analyse, calcul du nombre de sujets nécessaires...)
- ↳ Interpréter un résultat au plan statistique et au plan clinique

- COÛT DE LA FORMATION** : Les frais pédagogiques sont pris en charge par le GIRCI grand Est.
Les frais de déplacement, le cas échéant, restent à la charge de l'Etablissement de l'agent participant.

Cette formation est inscrite à l'OGDPC (Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu). Elle contribue à l'obligation de DPC annuel ou pluriannuel.



A L'ATTENTION DES DRCI :

La liste des participants centralisée dans chaque DRCI doit parvenir à Natacha ORTEL (nortel@chu-reims.fr) **au moins 1 mois et demi** avant le début de la formation (délai de rigueur).

Le nombre minimum de participants permettant de constituer un groupe est fixé à 10 personnes.

Le nombre maximum de participants dans un groupe est fixé à 15 (seuls les 15 premiers inscrits pourront donc y participer.)

Nous attirons particulièrement l'attention des agents qui souhaitent s'inscrire à cette formation : nous leur demandons de bien vouloir noter la date dans leur agenda, afin de ne pas annuler leur participation au dernier moment. En effet, en 2014 et 2015, plusieurs groupes de formation ont dû être supprimés faute de participants la veille ou l'avant veille....Nous vous remercions donc de votre vigilance.....